



Crégy-lès-Meaux



Mai 2014

Actualités

N°23

édito



Chères
Crégyssoises,
chers Crégyssois,

Les résultats du
vote du 23 mars
m'ont fait chaud
au cœur. C'est
pour moi une

grande joie et une très grande fierté
d'avoir obtenu votre confiance pour
un second mandat.

Je veux également remercier mon
ancienne équipe qui a travaillé dur
pour redresser la situation difficile
trouvée en 2008. Ce succès est aussi
le leur.

Maintenant une nouvelle équipe est
en place. Les adjoints sont désignés,
les commissions municipales créées.
Le conseil municipal s'engage pour six
ans au service de toutes et de tous.
Quant à moi, je serai, comme à mon
habitude, toujours disponible, à votre
écoute.

Les lignes directrices de cette
municipalité restent les mêmes :
grande rigueur dans la gestion des
dépenses et respect des engagements
pris, comme dans le précédent
mandat. Le budget 2014 de la
commune, voté fin avril, est le reflet
de nos objectifs. En effet, cette année
encore, il n'y aura pas d'augmentation
des taux d'imposition bien que nous
mettions en place la réforme des
rythmes scolaires.

Tout ce que nous ferons, nous le
ferons dans l'intérêt général.

Les manifestations estivales seront
autant d'occasions de rencontres et
d'échanges.

À bientôt dans notre ville !

Amicalement
Chouk Ferand

Chantier humanitaire

Opportunité estivale pour sept jeunes crégyssois

*Rénover des salles de classes au Maroc : tel est le projet pour deux semaines
de séjour au soleil. Premier défi : récolter des fonds pour le voyage et les
fournitures. Actions !*



Les ados à l'initiative du projet

Sous l'égide de la Focel, organisme d'Education
populaire, chargée de l'animation à la Maison
des Jeunes, quinze ados vont pouvoir s'envoler
pour Marrakech en août : huit sont de Bussy-
Saint-Georges, sept de Crégy-lès-Meaux. Le
but : participer aux travaux de remise en état
d'une école de village (peintures, menuiserie,
création d'une petite bibliothèque...)... et dé-
couvrir les sites et vies locales.

Mais encore faut-il assurer le financement du
projet, matériel de travail compris. Si les jeun-
es sont hébergés dans un riad, prévu pour ce
type d'accueil Jeunesse, ils doivent néanmoins
connaître la valeur des choses.

À Crégy, cette idée mûrit depuis trois ans. Elle
est lancée depuis septembre dernier, à l'ini-
tiative de Rudy, Kacem, Adil, Mehdi, Karim et
Johan, guidés par leur coordinateur Sammy. Les
garçons (moyenne d'âge : 15 ans) fréquentent
régulièrement la MDJ et s'investissent dans les
différents événements de la commune. Ainsi
ont-ils déjà organisé des buvettes (marché

de Noël, journée des associations) au profit
du séjour ; et ils préparent diverses activités
en juin et juillet, comme des tournois sportifs,
un déjeuner humanitaire familial, une Nuit du
cinéma... Ils ont appris « Comment s'y pren-
dre ? » pour mener à bien leurs actions ; no-
tamment à concevoir un dossier de présentat-
ion pour convaincre les magasins de bricolage
de les aider, en cédant du matériel en échange
de publicité... De son côté, la Focel économise
sur le budget « sorties » pour miser sur le suc-
cès de ce voyage caritatif et culturel, et des
subventions sont demandées aux collectivités
locales.

Qui va partir ? On le saura le 30 mai, date de
réunion d'informations aux familles, volonta-
ires dans cet engagement. Pour les encourager,
un moyen : les retrouver cet été.

Renseignements :
Tél. 01 60 23 24 19.
Email : mdjcregy@hotmail.fr

Conseil municipal

P2

Finances

P4/5

La nouvelle
équipe élue

Budget 2014

Conseil municipal

Installation et formation des commissions

Les vingt-sept membres élus pour représenter et gérer les affaires de la commune se sont réunis pour élire le maire et acter les différentes délégations et commissions chargées des grands postes de travail.

Dimanche 23 mars. La liste « Agir ensemble à Crégy les Meaux » est élue avec 56,16 % des voix soit 21 conseillers. La liste « Crégy pour tous » obtient 43,84 % des voix, soit 6 conseillers.

Les représentants de la majorité municipale sont :

Gérard Chomont, Francis Baudis, Joëlle Bordinat, Guy Pipet, Gisèle Devie, Luc Aireault, Nicole Lekeux, Youssef Idrissi-Ouaggag, Jeannine Fouillet, Boudjema Hamelat, Elisabeth Gasbarian, Lionel Texier, Sabine Aba, Ginette Sylvanise, Nathalie Chartier-Hébert, Valérie Meynent, Frédéric Lamidet, Stéphane Desmet, Bruno Rougier, Estelle Droin-Balliot, Guillaume Landat.

Et les représentants de l'opposition :

Jacques Nédellec, Danièle Roux, Marie-Yvonne Le Bihan, Louis Mendy, Carlos Mendes, Khedidja Nebzry.

Le Bureau municipal, issu du vote de l'assemblée, est composé du maire et huit adjoints :

Maire : Gérard Chomont
 1^{er} adjoint délégué à la tranquillité publique et à l'environnement : Francis Baudis
 2^{ème} adjoint déléguée aux affaires financières : Joëlle Bordinat
 3^{ème} adjoint délégué au sport et à la culture : Guy Pipet
 4^{ème} adjoint déléguée aux affaires générales et au personnel : Gisèle Devie
 5^{ème} adjoint délégué à la petite enfance et à la jeunesse : Luc Aireault
 6^{ème} adjoint déléguée aux affaires scolaires et périscolaires : Nicole Lekeux
 7^{ème} adjoint délégué aux travaux : Youssef Idrissi-Ouaggag



8^{ème} adjoint déléguée au C.C.A.S. : Jeannine Fouillet.

Douze commissions de travail sont constituées, avec les adjoints et conseillers municipaux

Commission Affaires scolaires :

Nicole Lekeux, Estelle Droin-Balliot, Luc Aireault, Frédéric Lamidet, Marie-Yvonne Le Bihan.

Commission des Travaux :

Youssef Idrissi-Ouaggag, Gisèle Devie, Guy Pipet, Boudjema Hamelat, Jacques Nédellec.

Commission des Finances :

Joëlle Bordinat, Gisèle Devie, Luc Aireault, Nicole Lekeux, Louis Mendy.

Commission des Sports et de la Culture :

Guy Pipet, Stéphane Desmet, Estelle Droin-Balliot, Ginette Sylvanise, Carlos Mendes.

Commission Petite enfance et Jeunesse :

Luc Aireault, Lionel Texier, Elisabeth Gasbarian, Valérie Meynent, Khedidja Nebzry.

Commission Animation :

Boudjema Hamelat, Frédéric Lamidet, Ginette Sylvanise, Guillaume Landat, Danièle Roux.

Commission Environnement :

Francis Baudis, Sabine Aba, Guillaume Landat, Bruno Rougier, Marie-Yvonne Le Bihan.

Commission Tranquillité publique :

Francis Baudis, Nathalie Chartier-Hébert, Guillaume Landat, Lionel Texier, Louis Mendy.

Comité de pilotage pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisation (P.L.U) :

Membres titulaires : Gérard Chomont, Francis Baudis, Guy Pipet, Joëlle Bordinat, Gisèle Devie, Jacques Nédellec.

Membres suppléants : Youssef Idrissi-Ouaggag, Nicole Lekeux, Carlos Mendes.

Centre Communal d'Action Sociale :

Jeannine Fouillet, Elisabeth Gasbarian, Sabine Aba, Guy Pipet, Khedidja Nebzry

Commission des Villages fleuris :

Francis Baudis, Guillaume Landat, Estelle Droin-Balliot, Ginette Sylvanise, Valérie Meynent

Commission d'Appels d'Offres

Membres titulaires : Joëlle Bordinat, Gisèle Devie, Youssef Idrissi-Ouaggag, Boudjema Hamelat, Jacques Nédellec.

Membres suppléants : Guy Pipet,

Elisabeth Gasbarian, Francis Baudis, Stéphane Desmet, Louis Mendy.

Agglomération du Pays de Meaux

Quatre conseillers communautaires ont été élus le 23 mars pour représenter les Crégysois au sein de la CAPM : Gérard Chomont, Francis Baudis, Joëlle Bordinat, Jacques Nédellec.

Un peu d'histoire La commune

C'est sous la Révolution française qu'apparaît la notion de « commune » : le décret du 14 décembre 1789 fait table rase de toutes les structures anciennes pour créer les communes. Pour la première fois, les officiers municipaux sont élus par des citoyens actifs qui paient un impôt au moins égal à la valeur locale de trois journées de travail. Le 20 septembre 1792, les registres des naissances, des mariages et des décès, tenus par le curé de la paroisse, passent sous la responsabilité d'un officier public élu. Le mariage civil est institué et célébré dans les mairies. Plus tard, la loi du 5 avril 1884 prévoit que le conseil sera élu au suffrage universel direct, qu'il siègera en mairie et sera présidé par un maire désigné en son sein. C'est, en quelque sorte, le 130^e anniversaire de la démocratie communale.



Travaux

Les mises en sécurité

Haut de la rue Henri Barbusse :

Traçages au sol de places de parking, près de l'école du Blamont, pour permettre le stationnement des parents accompagnant leurs enfants.

Bas de la rue Henri Barbusse

Traçage au sol et pose de plots pour sécuriser le passage des enfants, depuis la sente partant de la rue Jacques Cartier, en attendant la réalisation de trottoirs définitifs.

Rue du Blamont

A la demande de la commune, la Ville de Paris pose un grillage sur

les bords du talus pour assurer la sécurité des piétons.

Chemin de Meaux

Création et traçage d'un cheminement piétons du carrefour du RD 330 à la rue de la Fontaine Sarrazin. Les équipements définitifs seront établis une fois l'assainissement du quartier des Carrières réalisé.

Escalier rue de Flore

Rénovation par notre service technique. Les marches, devenues dangereuses, sont remplacées et deux mains courantes seront prochainement installées.



Bas du Blamont



Escalier rue de Flore



Chemin de Meaux

Civisme

Bien vivre ensemble

Les beaux jours reviennent, les activités de jardinage reprennent et les règles de vie en commun s'entretiennent. Rappels.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage par leur intensité sonore (ex. tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et sont interdits les dimanches et jours fériés.

Entretien des haies, élagage des arbres

Chaque propriétaire est tenu par

la réglementation d'entretenir ses espaces naturels et de tailler ses haies mitoyennes, ainsi que celles longeant les voies publiques susceptibles de gêner le passage des piétons, des voitures. Il est interdit de brûler des végétaux dans le fond de son jardin. Pensez à l'environnement.

Collecte des déchets

Il est interdit de déposer sur la voie publique des ordures, déchets, encombrants en dehors des jours de collectes. Les poubelles doivent être sorties la veille au soir à partir de 20 h et rentrées le lendemain le plus rapidement possible.

Déjections sur la voie publique

Rien n'est plus désagréable que de trouver des déjections canines sur les trottoirs, dans les sentes piétonnes et sur chaque petit espace vert libre. La mairie tient à disposition des sacs spéciaux de ramassage.

Les manquements aux usages sont punis par la loi selon les articles officiels du Code Pénal et du Code de l'Environnement. Il suffit d'un peu de civisme pour rendre la vie plus agréable à tous.



Nature

Vive les plantes !

Avec les beaux jours, la vie reprend dans les espaces verts de la commune : 2120 plants de fleurs vont compléter les massifs où sont déjà apparues les vivaces. Dans certains quartiers des plantes aromatiques pourront être cueillies par les riverains pour agrémenter leur barbecue !



Conseil Municipal des Jeunes

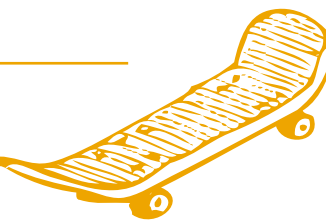
Vers un univers ludique

Comme leurs aînés, les jeunes se sont réunis le 7 mai en séance plénière. Encadrés par Fryderyk Langlois, leur nouveau référent, ils ont présenté à Luc Aireault, Elisabeth Gasbarian et Nicole Lekeux, leurs trois commissions.

Commission solidarité. Collecte

de jouets en bon état, dans les écoles, au collège, à la mairie, à l'ALSH, pour les offrir aux enfants défavorisés, autour d'un sapin de Noël.

Commission sport et loisirs. Création d'un journal avec reportages sur les différentes activités sportives et culturelles de la com-



mune, comme la fête du jeu, la fête de l'eau..., avec photos et illustrations.

Commission aménagement.

Ouverture d'une ludothèque, en partenariat avec la bibliothèque municipale, ayant pour objectif le prêt de jeux de société, de jeux

vidéo... Une permanence serait organisée deux fois par mois, le mercredi ou le samedi, pour effectuer les échanges.

Ces premières idées ont reçu l'assentiment des élus, mais l'organisation du projet ludothèque doit être retravaillée.



Fauche tardive : environnement préservé

Budget 2014

Un budget sincère et rigoureux

Cette année encore, les taux d'imposition n'augmenteront pas et pourtant la réforme des rythmes scolaires sera bien mise en place. Elle aura un coût pour la commune sans répercussion sur les familles.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.), au cours duquel l'assemblée municipale prend connaissance de la situation et échange sur les grandes orientations politiques et financières, a eu lieu le 16 avril, conformément à la loi. Puis, le vote du budget primitif, acte essentiel de la collectivité, a été adopté à la majorité (21 voix pour et 6 abstentions), le 30 avril dernier.

Budget 2014

Investissement	850 032,11€
Fonctionnement	5 204 259,28€
Total	6 054 291,39€

Le compte administratif fait ressortir un résultat de clôture excédentaire pour les deux sections :

> Section fonctionnement : 542 838,65€

> Section investissement : 311 874,24€

Soit un total de 854 712,89€, reporté en section d'investissement afin de réaliser les gros travaux de la commune.

Taux d'imposition 2014

Taxe d'Habitation	17,75 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	36,73 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	96,85 %

En conclusion, dans un contexte économique difficile où l'Etat annonce une baisse importante de ses dotations, (3,5%), il est essentiel de continuer à être toujours aussi rigoureux dans la gestion du budget communal, sans pour autant toucher à la qualité de vie de ses habitants.

INVESTISSEMENT DEPENSES

Travaux : 361 936€ (42,6 %)

Mise aux normes du système de sécurité incendie au complexe Signoret-Montand, acquisition d'extincteurs, achat de matériel technique.
Ecole du Blamont : pose d'un préau modulaire, remplacement de la clôture et pose d'un filet pare-balls sur le terrain d'évolution.

Voirie : 176 115€ (20,7 %)

Démarrage du Contrat Triennal de Voirie ; achat d'un véhicule benne.

Capital remboursé : 1 66 176€ (19,5 %)

Remboursement du capital de la dette

Urbanisme : 51 400€ (6 %)

Plan Local d'Urbanisme

Espaces verts/environnement : 50 060€ (5,89 %)

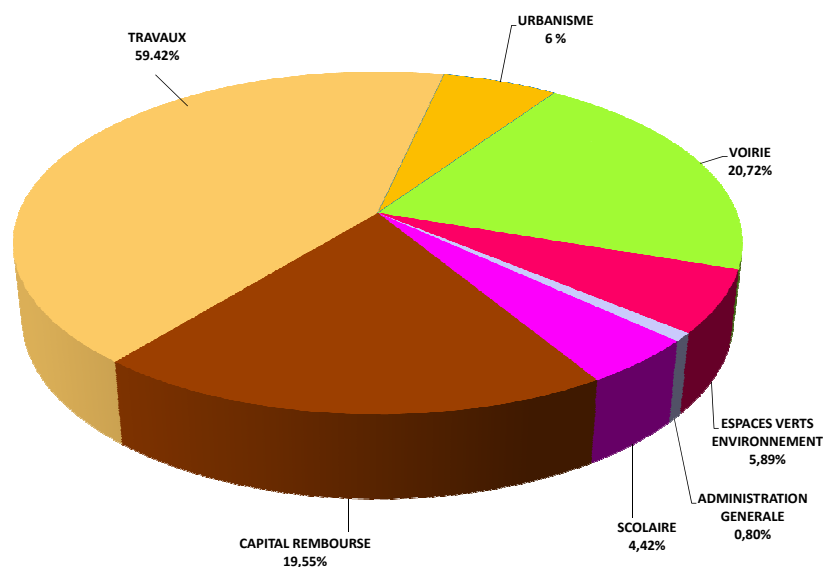
Plantation d'arbres, achat de décorations de Noël, matériels, jeux pour le parc de loisirs et Chaillouët

Scolaire : 37 545€ (4,42 %)

Achat de trois tableaux numériques, achat d'auto-laveuses, achat de petit électro ménager et de mobilier.

Administration : 6 800€ (0,8 %)

Achat de matériel informatique et de logiciels



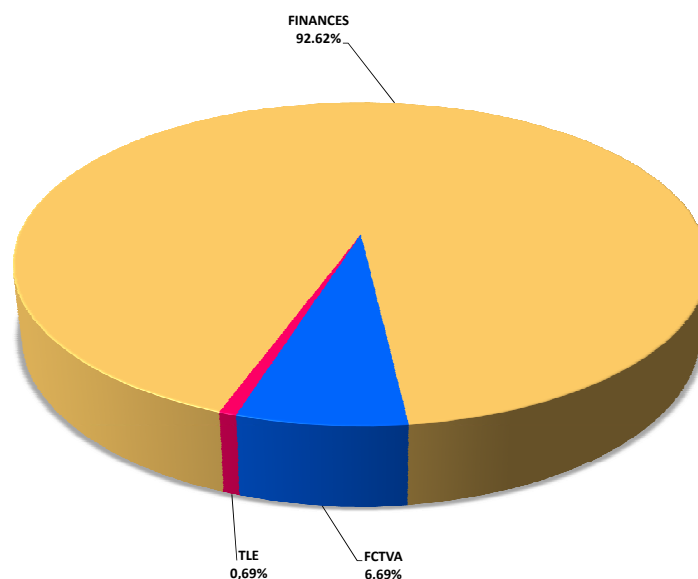
INVESTISSEMENT RECETTES

Finances : 787 261€ (92,6 %)

Opérations d'ordre, excédents de fonctionnement-investissement, excédent reportés de l'exercice 2013.

Fonds de compensation de la TVA : 56 886€ (6,7 %)

T.L.E. (Taxe Locale d'Équipement) : 5 885€ (0,7 %)





L'enfance-jeunesse, toujours une priorité



Restaurant scolaire du Blamont construit en 2013

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Service enfance jeunesse : 1 782 095€ (34,24 %)

Fournitures scolaires des écoles Tati, Rostand, Blamont, restauration scolaire, Conseil Municipal des Jeunes, fournitures de petit équipement, équipements sportifs, frais de personnel, fournitures pour les différents accueils.

Administration générale : 1 082 610€ (21 %)

Location maintenance de matériel informatique, logiciels métier, copieurs, téléphone, machine à affranchir, véhicules, charges locatives des commerces, assurances, documentation, fournitures administratives, état civil, élections, affranchissement, télécommunications, frais de personnel et formation du personnel.

Finances : 640 557€ (12,3 %)

Opérations financières, taxes foncières.

Travaux : 5 98 061€ (11,5 %)

Fournitures matériel et outillage pour les travaux dans les divers bâtiments, travaux en régie : création des vestiaires et des sanitaires aux ateliers municipaux, mises aux normes PMR, vêtements de travail, entretien et rénovation des bâtiments par les entreprises, réparation du matériel roulant et non roulant, personnel, divers contrats de maintenance et de nettoyage. Divers travaux de peinture et de rénovation dans les écoles.

Voirie : 252 764€ (5 %)

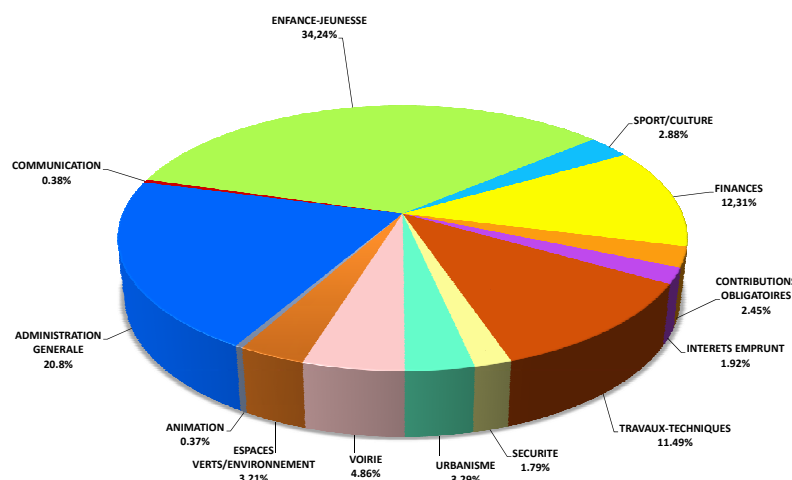
Diverses fournitures de voirie, travaux d'éclairage public, réfection d'un escalier rue de Flore, réparations de chaussées et de nids de poule, réfection de la chaussée rue des Hautes Plantes.

Espaces verts/environnement : 167 119€ (3,21 %)

Participation au dépôt des déchets au SMITOM, entretien du matériel, achat de petit matériel, vêtements de travail, outillage, fleurissement de la commune.

Urbanisme : 171 215€ (3,3 %)

Enquêtes publiques, personnel.



Sport et culture : 150 084€ (3 %)

Subventions aux associations, achat de récompenses, bibliothèque, personnel.

Contributions obligatoires : 127 710€ (2,5%)

Service incendie

Intérêts d'emprunt contractés avant 2008 : 100 000€ (2 %)

Sécurité publique : 93 044€ (2 %)

Vêtements de travail, personnel.

Communication : 19 700€ (0,40 %)

Journal municipal, lettres du maire, site internet, livret des associations.

FONCTIONNEMENT RECETTES

Impôts et taxes : 2 766 963€ (53 %)

Contribution directe des trois taxes, attribution de compensation C.A.P.M.

Dotations : 1 078 966€ (21 %)

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Rurale (DSR), Dotation nationale de péréquation.

Finances : 973 421€ (19 %)

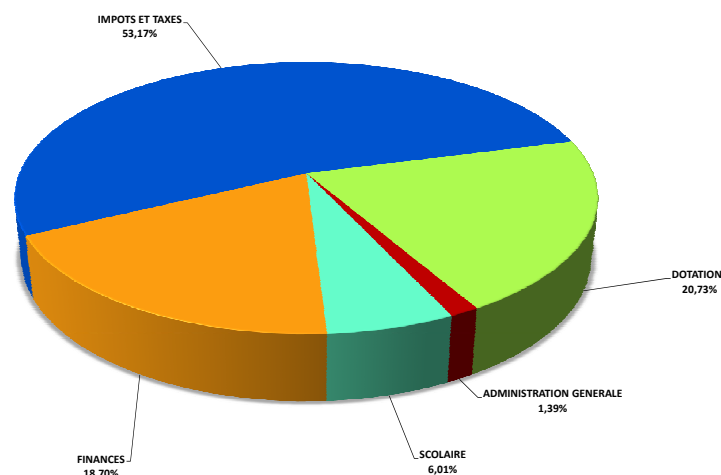
Reprise de provisions, résultats reportés, loyers des commerces et logements, redevance ISDI

Scolaire : 312 550€ (6 %)

Participation des familles, régie scolaire

Administration : 72 359€ (1 %)

Remboursement de la rémunération du personnel en maladie.



Retour en images sur les manifestations crégysoises

Février. «Sketch'up»

Le public est au rendez-vous pour écouter des monologues et dialogues parfois grinçants, de ce spectacle organisé au profit de l'Association VAINCRE le Cancer Solidairement (AVACS).



Mars. Education

Gérard Chomont, maire et son adjointe, Gisèle Devie, remettent à Géraldine Lozachmeur, directrice de l'école Jean-Rostand, trois classes mobiles interactives.



Mars. Citoyenneté

Le maire, entouré de ses adjoints, remet aux jeunes de la commune âgés de 18 ans, leur première carte d'électeur avant les élections municipales.



Mars. Gymnastique Rythmique

Première compétition GR au gymnase. 22 clubs d'Ile-de-France, 32 juges, autant d'entraîneurs que de clubs, 260 gymnastes. Magnifiques prestations. Toutes ont été récompensées.



Avril. Bravo les artistes

Alissia, Aubin, Camille, Chaim, Djerson, Elie, Steevy, Favour, Jordan, Quentin et Maxence, jeunes du SESSAD, structure d'aide à l'intégration scolaire, ont créé un superbe décor pour la devanture de la boulangerie Serdos.

Avril. Cyclisme

Course « Prix de la municipalité », organisée par l'ESC Meaux. Les côtes de la commune font souffrir les coureurs et donnent la part belle aux grimpeurs. Victoire de J. F. Anti, de Dammarie-les-Lys.

Parole à l'opposition municipale (Texte non parvenu)

A.C.S.L. cyclisme

En route pour un beau palmarès

Huit mois d'existence, un champion de France, une foule de projets dont Crégry-Cannes en juin : la benjamine des sections sportives en a sous la pédale.

Février. Banquet

Le CCAS organise son traditionnel repas des anciens, animé par les Melody's, sur le thème « Bienvenue au cabaret » avec magicien, ventriloque, chanteuse et danseurs, dans une ambiance chaleureuse.

Mars. Carnaval

Réjouissance incontournable de l'école Jacques-Tati sur le thème « les animaux du monde ». Grand succès auprès des parents et belle réussite pour les costumes.



Avril. Concert

Les chorales et la maîtrise du Conservatoire de musique du Pays de Meaux, enchantent l'auditoire, salle Signoret-Montand.



La passion du vélo mène Patrice Balliot, Crégyssois et compétiteur affirmé, à créer un club au sein de la commune. Le maire, Gérard Chomont, grand amateur de cyclisme, s'en réjouit. En octobre 2013, la nouvelle section de l'ACSL prend la ligne de départ, et le premier maillot, aux couleurs de la section et de la ville, fait sa sortie officielle le 29 mars dernier.

Vingt-deux adultes et deux ados l'endossent désormais fièrement. Parmi eux, des « routiers », amateurs de cyclotourisme, et des « coursiers », adeptes de compétitions. Dans chaque catégorie : une femme. Ce n'est pas encore la parité, mais la voie est ouverte ; de même qu'aux amateurs de VTT, pratique naissante, en demande réelle pour l'an prochain.

A fond la forme

L'A.C.S.L cyclisme : ça roule. Le club effectue du 20 au 23 mai un voyage retour Flore (Angleterre) - Crégry, à bicyclette. Il organise les championnats départementaux 2014 de Contre-la-montre à Crégry, le 25 mai (une vingtaine d'équipes et plus de cent coureurs engagés) ; ainsi qu'une course en boucles de 9 km 400 dans la campagne, le 22 juin, au départ du cimetière français de 1914 à Chambry. Initiative sympa : une journée vélo-découverte, cyclisme et civisme, pour les enfants Crégyssois, en juillet.

Bernard Baudry, As du Duathlon 2014

Bleu-blanc-rouge parmi les bleu-blanc-vert, ce licencié est la récente fierté du club. Bernard Baudry a remporté le 13 avril dernier, le titre de Champion de France de Duathlon 2014 à Albertville. Ses entraînements hivernaux avec les copains ont payé : il a distancé le champion en titre sur ses terres, tant à la course à pied qu'en vélo. C'est avec joie qu'il est intégré au groupe en partance pour Cannes.



Le départ de l'aventure sera donné par Gérard Chomont, à 8h devant la mairie. Avis aux cyclotouristes amateurs qui voudraient suivre les premiers kilomètres...

Grand départ le 7 juin

Treize licenciés s'élanceront, du 7 au 14 juin, dans la troisième édition de Meaux-Cannes, épreuve renommée « Crégry-les-Meaux-Cannes » : près de 1200 km, en huit jours, huit étapes, avec traversée du Jura, de Genève, des Alpes nord - sud, pour finir sur la Croisette, face à la Méditerranée. Ils auront deux accompagnateurs et véhicules suiveurs.

Pour rejoindre le club (à partir de 14 ans), renseignements par tél. au 06 72 92 44 68 ou par mail : acslcyclisme@live.fr ou rendez-vous les dimanches matin, à 9h, au parking du collège. En selle !



Avril. Spectacle de Pâques.

En faveur des enfants de la commune, le spectacle joue sur le thème « La vie est belle », salle Signoret-Montand. La preuve : le jeune public est reparti avec les traditionnels chocolats



Loisirs ludiques

Jouons ensemble de mai à juillet

Ne manquez pas ces rendez-vous, organisés par la mairie. Tous les habitants, petits et grands, sont invités à partager les beaux jours entre familles et amis, lors de rencontres conviviales et joyeuses.

La Fête du Jeu

Mise en place en collaboration avec la Focel, les parents d'élèves, les associations et les enseignants. Au programme : matinée-spectacle imaginé et réalisé par les enseignants avec les enfants, suivie d'un barbecue. La journée se poursuivra autour de « Jeux dans le monde », comme l'awalé venu d'Afrique et basé sur le calcul, le mah jong, jeu de société chinois, et l'idja jeu de dames péruvien.

Samedi 24 mai. Salle Signoret-Montand. De 10h à 16h. Accès libre.

La Fête de l'eau

Le long des berges du Canal de l'Ourcq, vous pourrez naviguer à bord de canoës, découvrir la faune et la flore grâce



à une exposition photos révélant la richesse de notre environnement, et profiter d'un barbecue. Tout cela sur des airs de guinguette puisqu'un accordéoniste vous accompagnera au gré de la journée.

Samedi 21 juin. Au pont de la Grenouillère. De 10h à 19h. Accès libre.

La Fête nationale

Elle s'étendra sur deux jours, entre traditions, jeux et danses. Au programme : **Dimanche 13 juillet. Retraite aux Flambeaux.** Départ à 21h30 depuis le magasin Carrefour Market, promenade à travers les rues, arrivée au stade municipal. **Feu d'artifice** à la tombée de la nuit. **Lundi**



14 juillet. Parc de Loisirs. Dès 11h, activités gratuites grâce à une vingtaine de **jeux d'antan** (picards et flamands) - A partir de 12h, repas autour d'un **barbecue** - À 14h : concours de **pétanque** au théâtre de verdure - De 15h à 19h, **Bal** orchestré par Isa'Music. **Accès libre.**



Guide des festivités

Mai

Samedi 24

Fête du Jeu, de 10 h à 16 h, salle Signoret-Montand.

Dimanche 25

Courses cyclistes, contre-la-montre, individuelles et par équipes. 1^{er} départ, 9h, rue de la Mare.

Juin

Dimanche 1^{er}

Brocante du foot, rue des Carrouges

Samedi 21

Fête de l'Eau sur les berges du canal de l'Ourcq, de 10h à 18h.

Samedi 28

à 20 h 30 et **Dimanche 29 juin** à 14h 15 : **gala de danse**, salle Signoret-Montand. Organisation : ACSL Danse. Vente de billets courant juin.

Juillet

Dimanche 13

Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice.

Lundi 14

Jeux dans le parc de loisirs et Bal.

Septembre

Dimanche 28

La Fête de la pomme retrouvera ses quartiers au Blamont.

Etat civil

NAISSANCES

MEZAIER Farah née le 7 janvier 2014
 BAMBA Alou né le 10 janvier 2014
 VEDOVATI Erwann né le 10 janvier 2014
 CASIER Halima née le 18 janvier 2014
 KRISCHER GUIMESE Naomie née le 25 janvier 2014
 AMELOOT Evan né le 01 février 2014
 AMIMI Nejiba né le 02 février 2014
 AIT ISSAD Maëlle née le 04 février 2014
 REMILET Hamza né le 04 février 2014
 DIABAGATE Sarah née le 05 février 2014
 GOURSAT Nathanaël né le 7 février 2014
 PILLION Aaron né le 16 février 2014

RYCHLEWSKI Maé né le 17 février 2014
 BERTAUX Léo né le 19 février 2014
 BRENIER Maxime né le 2 mars 2014
 MDJASSIRI Hatem né le 7 mars 2014
 VANDENBOSSCHE Zoé née le 11 mars 2014
 HASAN Diler né le 12 mars 2014
 THERAMENE Melaura née le 12 mars 2014
 COLINET Morgane née le 14 mars 2014
 DUTEMPLE PITET Louna née le 13 mars 2014
 THOUVENIN Gabriel né le 15 mars 2014
 DOMINGUES Noah né le 22 mars 2014
 LEFEVRE Giulia née le 26 mars 2014
 GUIOT Enzo né le 31 mars 2014
 BILLE Jeanne née le 7 avril 2014

BOURNINE Maélysse née le 7 avril 2014
 DA SILVA ALVES Léo né le 14 avril 2014

MARIAGE

GROUNON Mathieu et MARTINEZ CAMPOS Estela le 18 janvier 2014

DECES

FONDEMENT Christophe, le 1^{er} janvier 2014
 CLÉRET Colette veuve HUGUET, le 11 janvier 2014
 PUYSSÉGUR Pierre, le 1^{er} février 2014
 PEREIRA LOURENÇO Manuel, le 3 février 2014
 NICOLAS Jean, le 14 mars 2014
 PAULET Lucienne veuve CLIPET, le 16 avril 2014

La Mairie à votre service



Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h

Permanences municipales : L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Contactez la mairie

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86 - Service urbanisme : 01 60 23 42 45
 Service scolaire : 01 60 23 41 50 - Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : **06 23 32 02 97**

www.cregylesmeaux.fr

Crégy-lès-Meaux

Crégy-lès-Meaux actualités,
 Journal officiel de la commune de Crégy-lès-Meaux,
 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégy-lès-Meaux
 Responsable de publication : Gérard Chomont
 Réalisé par le Comité de rédaction
 Conception : aldorande.eu - Imprimé sur papier recyclé - Impression : Coté-Print

